

Concours des jardins durables

Chaque année, le concours des jardins durables permet aux Quevillais qui embellissent leur balcon ou leur jardin de manière durable d'être récompensés.

Les participants peuvent s'inscrire dans les catégories balcons et entrées d'immeuble, jardins et rez-de-jardin et jardins partagés. Le concours est ouvert à tous, locataire ou propriétaire domicilié à Grand Quevilly, à l'exception des membres du jury et du conseil municipal ainsi que des gagnants de l'année précédente pour les catégories balcons et jardins.

Le jury évalue les participants présélectionnés dans chacune des catégories sur dossier. Ils passent ensuite voir les réalisations qui ont les meilleurs dossiers. Pour leur donner les meilleures chances, les périodes de passage du jury sont communiquées.

Le jury attribue une note selon des critères basés sur le développement durable (actions de biodiversité, choix des végétaux, produits et matériel utilisés...) et sur l'esthétique générale et l'originalité (voir les critères précis dans le règlement du concours et les dossiers d'inscriptions).

Inscriptions 2019

Les inscriptions au concours 2019 se déroulent du 6 au 18 mai 2019.

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en téléchargement, pour chaque catégories :

- Le [dossier de candidature](#) pour la catégorie jardins et rez-de-jardin
- Le [dossier de candidature](#) pour la catégorie balcons et entrées d'immeuble
- Le [dossier de candidature](#) pour la catégorie jardins partagés

Consultez également le [règlement du concours](#).

contact

Accueil Technique

Coordonnées :

- 02 35 68 93 39
- Hôtel de Ville, Esplanade Tony Larue, 76120 Grand Quevilly